

Organisateurs :

Association AFLVAB (Amicale Fêtes Loisirs Villiers au Bouin)

Téléphone : 06.18.03.82.31

E-mail : aflvab@laposte.net

Localisation et Inscription :

Terrain de pétanque de Villiers au Bouin Parking à proximité. Départ : Terrain de pétanque

Concurrents :

Course ouverte à tous, licenciés ou non à la FFA qui se disputent selon les règlements de la FFA.

Sur remise de la photocopie de la licence ou du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Type d'engagement :

- **Course enfants** : 1 Km - départ 9h00 ouverte aux personnes nées entre 2007 et 2013 (Autorisation parentale obligatoire) – inscription gratuite – pas de classement
- **Course de 6,3km** : départ 09h45
Tarif engagement avant le 21 juin 2019 : 5 € - engagement le jour de la course : 7 €
Ouvert aux personnes nées avant 2003 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 10,3km** : départ 09h45
Tarif engagement avant le 21 juin 2019 : 7 € - engagement le jour de la course : 9 €
Ouvert aux personnes nées avant 2003 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 19 km** : départ 09h30
Tarif engagement avant le 21 juin 2019 : 9 € - engagement le jour de la course : 11 €
Ouvert aux personnes nées avant 2001 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire).

Dossards :

Remis à chaque coureur le 23 Juin 2019 à partir de **8h00**

Il devra être apposé en TOTALITE sur la poitrine sous peine de disqualification.

Responsabilité civile :

L'organisation a contracté une assurance « responsabilité civile » auprès de la MPF.

Chaque coureur devra être garanti par une assurance liée à sa licence ou personnel.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant et après les épreuves.

Service médical :

La croix rouge sera présente sur le site.

Les organisateurs :

Se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas d'intempéries pour des raisons de sécurité sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux participants.

Droit d'image :

L'organisateur de la course « La Fardillière » se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications.

Les participants de par leur inscription autorisent expressément les organisateurs de la course « La Fardillière », ainsi que la CDCHS à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître ainsi que leurs descendants, prises à l'occasion de leur participation à la course « La Fardillière », sur tous les supports, y compris les documents promotionnels, le site internet de la CDCHS, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Course Nature

50% route / 50% Chemin avec passage de 3 gués.

(Des passerelles sont présentes à chaque gué donc aucun passage dans la rivière n'est obligatoire).

Ravitaillement :

Tous les 5 km.

Pour le respect de la nature, des poubelles seront présentes sur le parcours, à chaque ravitaillement et à l'arrivée.

Douche :

Vestiaires au stade de foot de Villiers au Bouin dans le bourg, à 200 m de l'arrivée.

Récompense :

Récompense aux **250** premiers inscrits

Lots pour les 3 premiers des 6,3 ; 10,3 et 19 km

Lots pour les premiers de chaque catégorie et chaque course

Lots non cumulables après vérifications.

Résultats :

Sur place à la fin de la course et sur le site de la Fardillière : <http://lafardilliere.fr/index.htm>

Et sur CDCHS37 <http://www.CDCHS37.net>